



Mutuelle obligatoire : Comptes de résultats semestriel et prévisionnel 2018

Issoire, le 04 Décembre 2018

Dans son FLASH RH « Spécificité bulletin de paie » du 30 Octobre 2018 la direction du site affirmait :

- que les deux baisses de cotisations salariales en Janvier puis en Octobre entraîneraient une augmentation du salaire net à payer pour les salariés.
- et au passage, elle tentait de nous faire croire, qu'ils étaient à l'origine de cette augmentation.

Nous écrivions le 06 Novembre « La direction lance sa campagne salariale 2019 » que les affirmations de la direction étaient fausses, car la suppression des cotisations sociales salariales sur la maladie et le chômage entraîneront une baisse des remboursements et une augmentation des mutuelles.

LE COMPTE DE RESULTATS SEMESTRIEL ET LE PREVISIONNEL 2018 DE NOTRE MUTUELLE POUR LES ACTIFS ET LES RETRAITES DEMONTE QUE NOUS AVONS UNE NOUVELLE FOIS DIT VRAI sur les augmentations par rapport à 2017 :

	COTISATIONS 2018	RESTE à CHARGE	forfait médecin traitant
Actifs	+ 7% en janvier (+ 8,7% en deux ans)	+ 8,5% de votre poche	+ 7500€ de dépenses sur l'année 2018 Soit + 61%
Retraités	+ 24,5% en deux ans	+ 60%	+ 1626€ soit 55%

Le reste à charge c'est l'argent que vous sortez de votre poche en plus du remboursement de la sécurité sociale et de la mutuelle **c'est une dépense pour le personnel.**

Le solde taxes / forfait médecin traitant / frais de gestion s'élève à 440 956€ pour l'année en cours.

Sur 2 250 780€ de cotisations des actifs estimées pour 2018 une fois les 440 956€ abattus, il restera 1 809 824 € pour se soigner => 20% de notre cotisation part en fumée tous les ans.

Autres mauvaises nouvelles pour 2019 :

1. Les Actionnaires d'HARMONIE souhaitent, **contre l'avis de notre organisation syndicale, augmenter les cotisations: des actifs de 2,9% au 1^{ER} Janvier malgré un compte de résultat à l'équilibre (P/C prévisionnel actifs 100,7%) ; celles des retraités de 16,9%.**

En trois ans les cotisations des actifs, augmenteraient de **11,4%** celles des retraités qui n'ont pas de participation de l'employeur de **41,4%**.

2. Le « 100% prise en charge » sur l'optique, le dentaire et l'auditif de MACRON sera financé par nous.

3. La somme des taxes devrait augmenter => la cotisation nette qui sert à nous soigner, va donc diminuer.

Conclusion

La suppression des cotisations salariales est un véritable tour de « passe-passe », qui **va nous ruiner et plus nous permettre de nous soigner demain.**

L'unique solution pour faire face à toutes les augmentations, c'est l'augmentation de notre salaire de base.

L'augmentation du brut reste la seule issue pour maintenir en vie notre système de protection sociale, l'augmentation du Net c'est la mort de notre sécurité sociale : C'est le rêve de nos dirigeants.